

REMILA 2024

EL ENCUESTRO – MÉXICO

FEUILLE DE VOTES

Gardez à l'esprit que les délégués ont également voté.

A- L'AFFILIATION

« L'affiliation » est déjà législation pour les moniales selon Cor Orans.

1. Nous souhaitons que le CG demande à la Congrégation d'exempter les moniales de la figure d'affiliation contenue dans Cor Orans.

Oui : 11 NON : 9 Abstention : 2 Nulle : 1 ACCEPTÉ

2. En cas d'affiliation, nous souhaitons qu'elle soit également applicable aux moines.

Oui : 11 NON : 10 Abstention : 2 ACCEPTÉ

3. Nous souhaitons que lors des votes sur cette question au CG, les moines et les moniales puissent s'exprimer séparément sur leur propre législation sur ce point.

Oui : 13 NON : 8 Abstention : 2 ACCEPTÉ

B- MÈRES IMMÉDIATES.

1. Nous souhaitons que la figure des Mères Immédiates se poursuive ad experimentum et que cette expérience soit évaluée au CG de 2028.

Oui : 20 NON : 2 Abstention : 1 ACCEPTÉ

Si la réponse est négative, les votes suivants seront pris (la réponse étant positive, les votes suivants n'ont pas été pris):

2. Nous souhaitons légiférer définitivement pour que le régime des mères immédiates soit applicable aux moniales.

Oui : NON : Abstention :

3. Nous souhaitons légiférer définitivement pour que le régime des mères immédiates soit applicable aux moines.

Oui : NON : Abstention :

4. Nous souhaitons que ce statut adopte une terminologie neutre et ne fasse pas référence au père immédiat ou à la mère immédiate.

Oui : **NON :** **Abstention :**

5. Nous souhaitons que les membres du conseil de l'AG soient exclus de la fonction de père immédiat ou de mère immédiate.

Oui : **NON :** **Abstention :**

6. Nous souhaitons qu'une personne qui n'est pas membre de l'OCSO puisse exercer cette fonction.

Oui : **NON :** **Abstention :**

7. Nous souhaitons qu'un moine non supérieur puisse exercer la fonction de Père Immédiat.

Oui : **NON :** **Abstention :**

8. Nous souhaitons qu'un moine non prêtre puisse servir de Père immédiat.

Oui : **NON :** **Abstention :**

9. Nous souhaitons qu'une moniale non supérieure puisse exercer la fonction de Mère Immédiate.

Oui : **NON :** **Abstention :**

C- CHANGEMENT DE STABILITÉ DES MEMBRES D'UNE COMMUNAUTÉ SUPPRIMÉE.

Nous souhaitons que la CC mette la révision des textes suivants à l'agenda du CG de 2025.

1. Le numéro 22 du statut des communautés fragiles indique que : Chaque membre de l'Ordre a le droit et le devoir d'avoir la stabilité dans un monastère de l'Ordre...

Vote:

Nous souhaitons que le mot devoir soit supprimé et que d'autres options restent ouvertes.

Raison : le changement de stabilité requiert un vote de la personne qui la change et il n'y a pas d'obligation de faire un vote.

Oui : 13 NON : 14 Abstention 6 ACCEPTÉ

2. Le numéro 23 indique : La communauté qui accepte des membres issus d'une communauté supprimée exprimera sa volonté et son engagement par un vote.

Vote:

Nous souhaitons que soit éliminée l'exigence d'un vote et qu'elle soit remplacée par une consultation du supérieur.

Motif : La nécessité d'un vote, qui peut être négatif, peut invalider le droit.

Oui : 11 NON : 7 Abstention : 5 ACCEPTÉ

D – THÈMES DE PROPOSITION POUR LE CG 2025

VOTE 1

Nous souhaitons que le CG soit aussi un espace privilégié pour actualiser et revitaliser les valeurs de notre charisme cistercien et de notre mission dans l'Église et dans le monde. vg simplicité, solitude, prière, travail...

Oui : 23 NON : 0 Abstention : 0 ACCEPTÉ

VOTE 2

Nous souhaitons que les Conférences du CG soient approfondies de manière adéquate dans les commissions, afin qu'elles favorisent leur compréhension et leur expression dans les différentes circonstances de temps et de lieu.

Oui : 20 NON : 2 Abstention : 0 ACCEPTÉ

VOTE 3

Nous souhaitons que la dynamique du CG sauvegarde une véritable synodalité avec sa propre méthodologie exprimée dans le dialogue ouvert, l'écoute, la liberté de dissidence, l'ouverture au consensus, etc.

Oui : 22 NON : 0 Abstention : 0 ACCEPTÉ

VOTE 4

Nous suggérons que le GC ait un thème sous-jacent comme cadre de référence et utilise sa propre devise.

Oui : 14 NON : 8 Abstention : 1 ACCEPTÉ

E - SPIRITISME ET SORCELLERIE (DÉMONOLOGIE)

Nous voulons proposer que la CC inscrive à l'ordre du jour du CG un espace de 15 minutes pour un rapport sur ce sujet qui serait préparé par une commission de trois abbés (esses)

Oui : 15 NON : 5 Abstention : 3 ACCEPTÉ

Les raisons:

Il s'agit d'un sujet de préoccupation dans certaines communautés de l'Ordre, basé sur des expériences qui les touchent, il serait donc important de le rendre visible ce serait alors plus facile d'y faire face.

Nous sommes conscients que c'est un sujet difficile à accepter pour certains(es), et peut-être que toutes les communautés ne vivent pas ces expériences, mais c'est une réalité que nous pouvons mieux aborder dans la mesure où nous la reconnaissons comme Ordre et de laquelle nous pouvons parler librement sans stigmatisation.

F- FORMATION

Nous approuvons la réalisation d'un cours pour les jeunes profès (esses) et les jeunes profès (esses) solennels (es) de REMILA, qui, dans la mesure du possible, pourra être financé par le fonds de formation de notre région.

VOTE À MAINS LEVÉES

Oui : 23

NON : 0

Abstention : 0

ACCEPTÉ

G- VOTE POUR LE VICE-PRÉSIDENT DE REMILA

P. Florencio a été élu au troisième tour

H- VOTE POUR LE DEUXIÈME MEMBRE DU COMITÉ DE FORMATION REMILA

M. Aurora a été élu au second tour

I - VOTE POUR LE SECRÉTAIRE DE LA RÉGION

Sœur Aide d'El Encuentro a été élue au premier tour

J - VOTE DES DÉLÉGUÉS REMILA POUR LE CG DE 2025

Frère Gregorio de Novo Mundo a été élu au premier tour

Sœur Maricarmen d'El Encuentro a été élue au premier tour

K - NOMINATION DE PERSONNES POUR SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE

P. CARLOS MARÍA ANTUNEZ DE SOBRADO (ESPAGNE)

P. MIGUEL DE SAN ISIDRO (ESPAGNE)

FRÈRE. RICARDO DE JACONA (MEXIQUE)

P. PACO RIVERA DE HUERTA (ESPAGNE)